

Un nouveau projet de loi dit « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » est sorti mettant à nouveau les CIO en péril.

Le Ministère de l'Education Nationale a confirmé lors des audiences aux syndicats la décision de transférer la compétence liée à l'information des élèves et des étudiants aux régions, sous prétexte que « l'information serait mal faite et que les régions sont les mieux placées pour la délivrer », c'est ce qui justifierait le démantèlement de l'ONISEP.

D'après le projet de loi présenté au conseil des ministres, les DRONISEP et leurs personnels devraient donc être confiés aux régions. Même si l'ONISEP central est conservé, ce sont toutes les ressources des DRONISEP qui disparaîtraient, affaiblissant ainsi le potentiel du service public. Les personnels titulaires pourraient faire valoir leur droit d'option pour rester dans l'Education Nationale, mais pas les collègues contractuels.

Comment le Ministère de l'Education Nationale justifie les fermetures de CIO ? L'existence des CIO n'aurait plus lieu d'être puisque le Service Public Régional de l'Orientation va être renforcé. Mais le Ministère de l'Education Nationale n'écarte pas la possibilité que les régions dans le cadre d'une nouvelle convention entre Etat et Région conservent quelques CIO, mais pas les Psychologues de l'Education Nationale (ils seraient nommés en établissements). Comment peut-on conserver une structure sans personnels ! Les Directeurs de CIO continueraient à assurer leurs missions, mais pourraient être regroupés quelque part !

Pour les personnels administratifs, les titulaires seraient reclassées dans d'autres services de l'Education Nationale (EPLE, rectorat, DSDEN...). Pour les contractuels, ils pourraient eux aussi obtenir un poste ailleurs selon les besoins !

Un CIO ce n'est pas que des Psychologues de l'Education Nationale, c'est aussi des personnels administratifs qui participent à la dynamique du groupe par sa connaissance des circulaires, sa gestion par un suivi des dossiers, sa discrétion. Ils assurent le premier accueil du public très varié reçu au CIO qui va de l'élève et de sa famille scolarisée de la 6^{ème} à la Terminale générale, technologique ou professionnelle, mais aussi à l'université ou en apprentissage. Nous recevons aussi les élèves en situation de décrochage ou en recherche d'un retour en formation, l'accueil des jeunes nouveaux arrivants sur le territoire...

Manifestement, le service public d'orientation de l'Education Nationale a été « échangé » contre la maîtrise de l'apprentissage que les régions ont perdu au profit des branches professionnelles !

Ce projet est INACCEPTABLE.

Il signerait la disparition du service public d'orientation de l'Education nationale et l'entrée de prestataires (associations, fédérations professionnelles, cabinets de coaching...) désignés sans aucun contrôle, par les régions pour conseiller les collégiens et les lycéens sur leur projet professionnel.

Eparpillés dans les établissements, les collectifs de travail seront détruits, le travail en équipe empêché.

L'expertise des personnels administratifs des CIO sera perdue.

AGISSONS ! C'EST URGENT !

Ne nous précipitons pas sur la mutation. Ne quittons pas le navire avant qu'il soit coulé et combattons avec nos Collègues à ce que ce projet soit avorté. Nous avons déjà gagné en 2003 et 2013. Ensemble nous pouvons y arriver.